



ACTE DE MOEURS

CERTIFICAT DE DOMICILE

La Municipalité de la Commune d'Echallens

déclare que Monsieur KÜNDIG, Philippe, Albert, né le 13 juillet 1958 à Vevey / VD, originaire de Bauma / ZH, fils de Kündig, Daniel et de Liaudat, Jeanne, Amélie, divorcé,

habite régulièrement la commune d'Echallens depuis le 1^{er} octobre 1995, date à laquelle il est arrivé de Bottens / VD.

Il est de bonnes vie et mœurs, aucune plainte à son égard n'est parvenue à la Municipalité.

Il a l'exercice de ses droits civils et civiques.

Cette déclaration ne concerne que la période de domicile à Echallens. Elle ne porte que sur des faits connus de l'autorité municipale et ne saurait, en conséquence, tenir lieu d'extrait de casier judiciaire.

Le présent acte est délivré pour un motif d'ordre professionnel.

Echallens, le 7 septembre 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

S. Bornick



Le Secrétaire:

C. Petermann